

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR  
COMMUNE DE MILLERY

COMPTE-RENDU du Conseil municipal : séance du 11 décembre 2007.

L'an deux mil sept et à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune, convoqué le 4 décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LÜDI Jacky, Maire.

**Présents** : Melle CHARLES Marie-Odile, M.DUCHESNE Bernard, Mme DUMONT Francine, Melle NY Viviane, Mme PERROT Claudine, Mme TROUSSEL Madeleine, M. LÜDI Jacky.

**Absents excusés** : M.CHARLES Christian, M.LEPEE Eric,

**Secrétaire de séance** : Il est procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Melle NY Viviane

Le compte rendu du conseil municipal du 26 novembre est approuvé à l'unanimité.

**CHANTIERS D'INSERTION : restauration du lavoir de Ménetreux.**

Le Maire informe qu'à la suite de l'avis défavorable donné par Monsieur LORNET, Technicien Principal des Bâtiments de France, au premier projet de restauration, un devis complémentaire a été demandé à l'Association Sentiers en vue de restaurer la toiture et barder trois côtés du lavoir. Le Maire précise qu'il a été informé qu'une participation de la commune (pour un montant maximal de 20%) sur l'encadrement risque d'être demandée par le Conseil Général. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à 6 voix pour et 1 abstention le devis complémentaire s'élevant à un total de 19 051,00 € dont 5101,00 à charge de la commune pour la partie « fournitures des matériaux et sous-traitance ».

**DECISIONS MODIFICATIVES :**

1) Le Maire indique qu'il y lieu de prévoir des crédits supplémentaires à certains articles du budget. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré DÉCIDE à l'unanimité d'ouvrir les crédits aux articles suivants : Dépenses de fonctionnement :

<i>Chapitre 011</i>	<i>article</i>	<i>61522</i>	<i>- 3500 €</i>
<i>Chapitre 012</i>	<i>articles</i>	<i>6413</i>	<i>+ 1500 €</i>
		<i>6451</i>	<i>+ 70 €</i>
		<i>6453</i>	<i>+ 470 €</i>
		<i>6454</i>	<i>+ 160 €</i>
		<i>6533</i>	<i>+ 1300 €</i>

2) Le Maire indique que, suite à la décision du Conseil municipal (du 26.11.07) d'acheter des panneaux de « sécurité enfants » ainsi que des panneaux indiquant la mairie, il y lieu de prévoir des crédits supplémentaires à certains articles du budget. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré DÉCIDE à l'unanimité d'ouvrir les crédits aux articles suivants :

Dépenses :

<i>article</i>	<i>2128</i>	<i>- 2000 €</i>
<i>article</i>	<i>2152</i>	<i>+ 2000 €</i>

3) Le Maire indique qu'il y lieu de prévoir des crédits supplémentaires à certains articles du budget. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré DÉCIDE par 6 voix pour et 1 abstention d'ouvrir les crédits aux articles suivants :

Dépenses de fonctionnement :

<i>Chapitre 011</i>	<i>article</i>	<i>61523</i>	<i>- 1000 €</i>
	<i>article</i>	<i>6232</i>	<i>+ 1000 €</i>

### **ACCEPTATION DE DONN :**

Le Maire expose au Conseil municipal que la commune peut recevoir des dons exceptionnels. Après délibération, le Conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité tous les dons qui pourront être faits à la commune.

### **BAUX : Renouvellement de baux**

Le Maire informe le Conseil municipal que cinq baux concernant des fermages arrivent à échéance cette année. Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire pour 9 ans les dits baux consentis à M MEUGNOT Guy, M. LABIE Robert, M DEMONGEOT Bernard, M HORLACHER Gérard et l'EARL LEPEE Sylvain.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

- *point à temps : l'entreprise Rosa réalisera les travaux au printemps au coût indiqué dans le devis du 20.11.07. En attendant les trous seront bouchés par les agents verts sous réserve qu'ils ne contiennent plus d'eau*
- *une rencontre est prévue avec la DDE le 12.12.07 pour étudier la mise en sécurité du croisement RD 954, rue de Semur à Collonges.*
- *une rencontre est prévue avec la DDE et M. le Conseiller Général pour mettre à l'étude les problèmes d'inondation à Ménetreux le 19.12.07.*
- *un point est fait sur le rapport de la Société DIASTRA (à la demande de la CCS) pour la réhabilitation des 3 décharges communales.*
- *Compte-rendu de la CLIS du 11.10.07*
- *M. DUCHESNE Bernard informe le conseil qu'il a assisté à la dernière réunion du syndicat d'électrification qui sera prochainement dissout.*

*Courriers : Maison Pour Tous, CFA La Noue, Association des Sclérosés en Plaques.*

*Séance levée à 22h15.*